



\*\*\*\*\*

**OBJET** Travaux d'amélioration de la salle des fêtes

\*\*\*\*\*

Réf. 2017-11 -feuille 1/2

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 FEVRIER 2017  
A 20H00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christophe GUITTON, Maire :

**Présents** : Christophe GUITTON, Daniel AUDIBERT, Chantal MACQUET, Marie-Noëlle MINARD, Thierry DUFOUR, Christelle COMBET, Eric PIERRE, Laurence NIQUET, François FOSSOUX.

**Absent représenté** : Bénédicte VIVIANT (pouvoir à Marie-Noëlle MINARD)

**Absents** : Jean-Philippe TAVARES, Dominique BOUVET

**Secrétaire de séance** : Chantal MACQUET

*Nombre de conseillers en exercice* : 12

*Nombre de conseillers présents* : 9

*Nombre de conseillers ayant pris part au vote* : 10

Rapporteur Chantal MACQUET

Rappelant que la salle des fêtes est utilisée tant pour les manifestations organisées par les associations, que comme salle de restaurant scolaire,

Vu l'avis de la commission de sécurité en date du 18 janvier 2017 sur les équipements de la cuisine et imposant la pose d'un extracteur d'air,

Vu la consommation de fioul enregistrée ces dernières années,

Vu l'étude de PRIORITERRE sur les travaux d'amélioration thermique possibles,

Constatant que les sanitaires ne respectent pas les normes d'accessibilité nécessaires,

Il est proposé au conseil municipal :

De réaliser les travaux demandés par la commission de sécurité à savoir la pose d'une ventilation

De réaliser des travaux d'isolation du local de rangement donnant directement sur la salle,

De réaliser des travaux d'isolation du plafond de la salle,

De réaliser la mise en accessibilité des sanitaires.

De dire qu'il sera prévu au budget les sommes nécessaires à la réalisation de ces travaux évalués à 35 000 €

De mandater le Maire pour solliciter les subventions indispensables à la réalisation de ces travaux et de signer tous les marchés nécessaires.

De dire que la mise en œuvre de ce chantier restera liée à l'obtention de subventions suffisantes

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide d'adopter cette délibération.**

Ont voté pour : l'ensemble des conseillers

Se sont abstenus : néant

Se sont opposés : néant



\*\*\*\*\*  
**OBJET Travaux d'amélioration de la salle des fêtes**  
\*\*\*\*\*

Réf. 2017-11 - feuillet 2/2

**DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 28 FEVRIER 2017**

NOM	SIGNATURE	BON POUR POUVOIR
Christophe GUITTON		
Daniel AUDIBERT		
Chantal MACQUET		
Marie-Noëlle MINARD		
Christelle COMBET		
Eric PIERRE		
Dominique BOUVET		
Thierry DUFOUR		
Jean-Philippe TAVARES		
Laurence NIQUET		
Bénédicte VIVIAN		
François FOSSOUX		

Date de convocation : 23/02/2017

Fait et délibéré le jour, mois  
Et an que dessus, le 28/02/2017  
Pour extrait conforme

Date d'affichage : 01/03/2017

A Nonglard, le 28/02/2017  
Le Maire,  
Christophe GUITTON

**Acte télétransmis en Préfecture le 01/03/2017**